

CAMPAGNE DE L'ACCUEIL ET DE L'AMABILITÉ

Valeur : 0,60 F

Couleurs : vert foncé, rouge, bistre

50 timbres à la feuille



Dessiné et gravé en taille-douce
par DECARIS

Format vertical 22 × 36
(dentelé 13)

VENTE

anticipée, le 24 avril 1965 à PARIS (Maison de la Radio - 116, avenue du Président KENNEDY, Paris-16^e), dans les Hôtels de Ville de STRASBOURG, BORDEAUX, MONTPEL-
LIER et REIMS, ainsi qu'aux guichets philatéliques des bureaux de PARIS R. P.
(52, rue du Louvre, Paris-1^{er}) et PARIS 41 (5, avenue de Saxe, Paris-7^e) ;
générale, le 26 avril 1965 dans les autres bureaux.

A notre époque où les distances sont pratiquement supprimées, les hommes aspirent de plus en plus à découvrir d'autres pays que le leur et, à cet égard, la France présente bien des attractions aux yeux des visiteurs étrangers : n'est-elle pas favorisée sur le plan de la nature grâce à la douceur de son climat, à l'heureux équilibre de son ensemble campagne-mer-montagne, à la profusion de ses forêts et de ses cours d'eau? N'est-elle pas riche de trésors artistiques et monumentaux qui retracent vingt siècles d'histoire dans ses villes, ses châteaux et ses musées? N'est-elle pas en droit de s'enorgueillir de ses vigoureuses traditions régionales dont le seul aspect gastronomique suffit à rallier les suffrages des plus exigeants?

Mais, pour que tout cela puisse être encore mieux admiré, apprécié et savouré par ses amis venus de partout dans le monde, la France veut se faire également le champion du sourire et de la gentillesse.

A la demande du Gouvernement, le Commissariat général au tourisme se propose donc d'harmoniser toutes les initiatives, d'orienter toutes les bonnes volontés, pour que l'année 1965 soit marquée par la réussite d'une grande campagne nationale de l'accueil et de l'amabilité.

Aux entrées de la maison « France », les postes-frontières seront vêtus de murs fraîchement repeints et décorés de fleurs pour saluer l'arrivée de chaque hôte étranger à qui seront remises, éditées dans sa langue, des brochures comportant un message de bienvenue et divers renseignements utiles pour son séjour. Parfois

même, un cadeau d'amitié saluera cette entrée dans notre « maison » dont les gardiens vigilants — douaniers et policiers — laisseront entendre au visiteur, par leur attitude souriante et courtoise, que dans toutes les pièces où il se rendra, grandes ou petites, (c'est-à-dire villes ou villages) les horloges ou pendules sonneront l'heure de l'amabilité, que ce soit dans les gares, les hôtels, les restaurants, les bureaux de poste, les stations-service ou les musées.

D'ailleurs, nos hôtes étrangers se verront doter, au moment de leur arrivée, de bulletins de vote et de « chèques-sourire » grâce auxquels ils pourront participer à un grand concours d'amabilité, organisé notamment parmi les hôteliers et les restaurateurs. Ces deux catégories de professionnels du tourisme se soumettront en outre, dans le cadre d'un second concours réservé aux Français, à l'appréciation de leurs compatriotes invités à signaler au Commissariat général au tourisme les établissements dans lesquels ils auront bénéficié d'un accueil particulièrement courtois.

Certes, le mot de concours peut évoquer la notion de jeu ou d'agréable distraction. Mais, dans le cas présent, ce n'est là qu'apparence, car ce double concours marque en fait l'affirmation d'une double volonté: celle d'abord que le peuple « le plus spirituel de la terre » soit également le plus aimablement souriant; celle aussi que le tourisme français, devenu l'une de nos principales industries, puisse atteindre à son plus grand développement sans oublier qu'il est, avant tout, « l'art d'inviter, de recevoir, de retenir ».

